

Renouvellement partiel du conseil de l'IAE

Collège : USAGERS

Scrutin du 11 octobre 2016

Proclamation des résultats

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 719-12, D. 719-1 à D. 719-40  
Vu les Statuts de l'Université de Poitiers  
Vu les Statuts de l'IAE  
Vu les procès-verbaux établis par le président du bureau de vote en date du 11 octobre 2016

Article 1er : Le comité électoral consultatif examine les résultats du scrutin :

Nombre de sièges à pourvoir	7
Nombre d'électeurs inscrits	1015
Nombre de votants	31
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages valablement exprimés	30
Quotient électoral Nb de suffrages/nombre de sièges	4,29

Une liste déposée et validée ayant obtenu :

Liste	Nombre de voix	Sièges entiers
Les étudiants de l'IAE	30	7

Article 2 : Le Comité Electoral Consultatif rend l'avis suivant : proposition d'attribution des sièges à :

Les Etudiants de l'IAE	Clément CARN	Titulaire	Manon NOUIRA	Suppléant
	Marjorie BRUNET	Titulaire	Aladin CHAMBAL	Suppléant
	Adrian CANAL	Titulaire	Audrey MORILLON	Suppléant
	Laurie ROYER	Titulaire		
	Alexis JOSSET	Titulaire		
	Solène BILA	Titulaire		
	Quentin LOREE	Titulaire		

Article 3 : Le Président de l'Université de Poitiers proclame élus les candidats désignés à l'article 2.

Article 4 : Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'IAE et publiés au recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Fait à Poitiers le 12 octobre 2016

La Présidente du Comité Electoral Consultatif

Le Président de l'Université de Poitiers

Stéphanie PAVAGEAU



Yves JEAN

